

LE MONNAYAGE DE HENRIETTE, PRINCESSE DE PHALSBOURG-LIXHEIM*

Henriette (1605-1660) était la fille de François de Vaudémont et de Christine de Salm. Sa vie se caractérise par une série d'aventures. Très jeune, elle fut mêlée aux intrigues nouées par son père et son frère pour accaparer la couronne ducale. Sa famille réussit, en effet, à empêcher le mariage de Nicole, fille du duc Henri II, et de Louis de Guise, baron d'Ancerville et bâtard du cardinal. Nicole, héritière du duché, fut contrainte d'épouser son cousin germain, Charles; quant au baron, il dut se contenter de la main de Henriette, dont la dot était bien mince, comparée à celle de sa première promise. Ce double mariage fut célébré le 23 mai 1621; il ne fut heureux pour aucun des deux couples.

Peu de jours avant son union avec Henriette, Louis obtint de son protecteur Henri II, entre autres terres, celle de Phalsbourg. Le 30 janvier 1624, le même duc donna en apanage à Henriette la terre de Lixheim qu'il venait d'acheter pour 750.000 francs à l'électeur palatin Frédéric V⁽¹⁾.

Le 12 février 1629, les terres de Phalsbourg et de Lixheim furent déclarées par l'empereur Ferdinand II principauté franche, immédiate de l'Empire, avec droit régalien, haute, moyenne et basse justice, et voix à la Diète et au Cercle du Rhin supérieur⁽²⁾.

Trompé par sa femme, beaucoup plus jeune que lui, le prince chercha l'oubli à la tête des troupes lorraines. On le vit ainsi, en 1631, en Allemagne combattre Gustave-Adolphe. C'est au cours de cette campagne qu'il tomba gravement malade : il mourut le 4 décembre de la même année à Munich.

Henriette, qui n'avait alors que 26 ans, hérita de la principauté dont la composition était la suivante :

1. Villages ayant appartenu à l'électeur palatin : Lixheim, Vieux-Lixheim, Arzviller, Bickenholz, Brouviller, Fleisheim, Helling, Saint-Louis, Dannelbourg, Hérange, Veckersviller, Metting, Dolving, Montbronn (enclavé dans le comté de Bitche).

Nous tenons à remercier bien vivement M. Marc MONPAIRE, conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, pour l'envoi de documents.

* Plusieurs auteurs ont publié, au siècle dernier, des études sur le monnayage de la princesse Henriette. Ce sont, par ordre chronologique, M.A. de BARTHÉLÉMY, «Les monnaies de Phalsbourg et de Lixheim», dans *Rev. Num. franç.*, 1846, p. 184; F. POEY d'AVANT, dans *Monnaies Féodales de France*, t. III, Paris 1885, p. 301-303; L. BENOIT, «Numismatique de la Lorraine allemande», dans *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1865; J. CHAUTARD, *Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes*, Paris, 1872, p. 71-72.

1) *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, Strasbourg 1901-1903, p. 581; H. HIEGEL, *Le bailliage d'Allemagne de 1600 à 1632*, Sarreguemines, 1961, p. 28-30.

2) *Reichsland*, p. 581.

2. Villages relevant de la Lorraine : Hambach avec le hameau de Roth, Francaltroff.

3. Villages de l'ancienne seigneurie de Phalsbourg : Phalsbourg, Einartzhause, Lutzelbourg, Hultehouse, Haselbourg, Mittelbronn, Vilsberg, Brouviller, Bourscheid, Buchelberg, Henridorf, Guntzviller⁽³⁾.

Pendant son veuvage (son premier veuvage), la princesse résidait parfois à Lixheim dans un bel immeuble de style Renaissance, construit en 1623, qui subsiste toujours⁽⁴⁾. Mais elle séjournait fréquemment à la cour de Nancy. Adversaire déclaré de Louis XIII, elle participa activement aux négociations qui aboutirent au mariage secret du duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine. Elle soutint avec passion son frère, Charles IV, contre l'emprise française, mais elle ne put éviter la lente désagrégation du duché. Le 21 septembre 1633, ce fut la débandade : Louis XIII fit son entrée solennelle dans la capitale lorraine. La cour dut se réfugier à Lunéville et l'atelier monétaire ducal cessa toute activité.

Quelques mois avant ces événements, et malgré la proximité des armées belligérantes, les conseillers de Henriette lui firent une proposition singulière, étonnante : ouvrir un atelier monétaire à Lixheim. La principauté étant un franc-alleu avec droit régalien, rien ne s'opposait à cette ouverture, si ce n'était le contexte économique qui était des plus défavorables.

Grâce à deux documents cités par L. Benoît⁽⁵⁾, nous possédons des renseignements assez précis sur les offres des maîtres-monneyeurs.

Le premier document, intitulé « Déclaration contenant la faculté de fabriquer monnoye dans Lixheim sous les coings et effigies de Son Excellence », est intéressant à plus d'un titre. Nous en extrayons trois articles assez significatifs :

« Article 2

Quant aux espèces, ils entendent travailler la monnoye blanche, scavoir le reistdaller⁽⁶⁾ et au desoubs jusques au quart inclusivement, pièce de douze, quatre, trois, deuz et demi creutzer, les fabriqueront conformément au tiltre des monnoyes voisines de l'Empire.

Article 7

Que Son Excellence leur fournira ung bastiment avec ung moulin à eau, propre à fabricquer, et selon le deseing qui sera donné aux constructeurs; les mouvements duquel moulin, tant dedans que dehors, se construiront aux frais desdits entrepreneurs.

3) *Idem*, H. HIEGEL, p. 19.

4) Immeuble, 1, rue de la Monnaie.

5) L. BENOIT, p. 20-23.

6) Reisdaller=reichstaler.

Article 11

Offrent annuellement à Son Excellence pour reconnaissance la somme de mil reisdallers en espèces.»

Les monnayeurs ayant présenté ces propositions emportèrent-ils le marché ? Des doutes subsistent. En effet, l'atelier de Lixheim ne frappera, en fait de kreuzer, que des pièces de deux et de vingt-quatre kreuzer (datées de 1634); d'autre part «le bastiment avec un moulin à eau» ne semble pas avoir été construit, car l'immeuble actuel, sis 1 rue de la Monnaie et censé avoir été l'Hôtel de la Monnaie de Henriette, ne se trouve pas à proximité d'un cours d'eau et sa construction (1623) est antérieure au document.

Le deuxième document porte le titre «Placet pour le sieur Gérard Gérard, lieutenant au bailliage de Pfalsbourg. Monnoye de la principauté franche de Lixheim ou Deux deniers de la principauté franche de Lixheim». Cette pétition, émanant de monnayeurs différents de ceux ayant rédigé le premier document, invite la princesse à : «...faire fabriquer...pour la somme de 25.000 fr. (non plus), monnoye de Lorraine, de double de mesme estoffe et valeur que ceulx de France, mais à raison de *huit pièces au lieu de six pour le gros*, et leur donner cours pour tels soubz les noms, armes et effigie de Vostre Altesse, avec cette circonscription : DEUX DENIERS DE LA PRINCIPAVLTE FRANCHE DE LIXHEIM». La princesse donna son accord.

La date exacte de l'ouverture de l'atelier n'est pas connue, mais elle se situe à la fin du premier semestre de l'année 1633. Le premier type de monnaie sortant dudit atelier ne sera pas un «deux deniers de la principauté franche de Lixheim», ce sera un «double tournois». Son revers ressemblera de façon étrange au double tournois émis par Louis XIII (même légende et même champ semé de lis). La princesse fut-elle abusée ? Ou au contraire, compte tenu de son animosité contre le roi de France, approuva-t-elle la frappe ? Les doubles tournois n'ayant pas cours dans la région, on peut admettre que l'imitation frauduleuse était voulue et approuvée.

Ces doubles tournois furent transportés à Paris et dans d'autres villes du royaume. S'ils y circulèrent effectivement⁽⁷⁾, ils attirèrent très vite l'attention des autorités qui s'empressèrent de les décréter, dès le 26 août 1633⁽⁸⁾.

Un autre arrêt⁽⁹⁾, daté du 19 septembre de la même année, nous informe que l'atelier de Lixheim imitait aussi des douzains de bas billon,

7) J. DUPLESSY, «Le trésor de Vaucé (Mayenne)», dans *Revue Num.* 1962; G. DEPEYROT, «Le trésor de Caucaillères (Tarn)», dans *Trésors monétaires IV*, 1982, B.N. Paris.

8) Arrêt de la cour des monnoyes portant décry des monnoyes de cuivre, Paris 27 août 1633, Paris.

9) Arrêt de la cour des monnoyes portant décry des monnoyes de bas billon & cuivre en forme de sols & doubles de France, soubz le nom de la princesse de Phalcebourg, l'empreinte desquelles monnoyes est au bas dudit Arrêt, Paris 19 septembre 1633, Paris.

ressemblant à ceux émis par Henri IV. Cet arrêté réitéra le décri des doubles tournois en y ajoutant celui des douzains. Mais pour combattre plus efficacement ces «fausses monnaies», il fut promis aux dénonciateurs une prime égale au tiers des amendes et des confiscations.

Ces décriés ne semblent avoir eu aucune influence sur la production de l'atelier de Lixheim. Le trafic étant rentable, des imitations de monnaies d'États voisins furent frappées. Sortiront ainsi de l'atelier de Lixheim des escalins et des 1/6 de patagon analogues à ceux ayant cours dans les provinces des Pays-Bas. Certes la légende de l'avvers spécifiait bien qu'il s'agissait d'une monnaie de Lixheim, mais le choix des revers était, à l'évidence, destiné à induire en erreur.

L'atelier de Nancy étant au chômage forcé depuis l'occupation de Nancy, Henriette n'hésita pas à imiter des monnaies de son frère Charles IV. Il n'est pas impossible que la princesse fit appel, pour effectuer ces imitations, à des graveurs chassés de l'atelier ducal car le teston et les deux types de gros sont d'une très belle facture.

En 1634, on frappa encore, malgré les décriés, des doubles tournois. Toutefois sur certains, mais sur certains seulement, on ajouta au revers un lambel. Était-ce pour différencier le double tournois de Lixheim des doubles tournois royaux et chercher de la sorte à faire lever le décri ?

La même année apparut pour la première fois une pièce propre à Lixheim. Il s'agit du teston portant à l'avvers la valeur XXIV (c. à d. vingt-quatre kreuzer) et au revers un grand alérion. Le 2 kreuzer, bien que non daté pourrait être de la même année car aucune imitation n'est recherchée. Ces deux types de monnaies, en rapport avec les valeurs émises dans l'Empire et conformes à la réforme de 1623⁽¹⁰⁾ furent les seules pièces que Henriette était autorisée à frapper.

Vers la fin de la même année, les troupes françaises et suédoises, qui occupèrent la région de Phalsbourg et de Sarrebourg, mirent un terme à l'activité monétaire. Sur ordre du roi, le sieur Machaut fut chargé de démanteler la place-forte de Lixheim⁽¹¹⁾. L'atelier monétaire fut emporté dans la tourmente et fermé à tout jamais.

Description des monnaies

1. DOUBLE TOURNOIS 1633

Avers : ‡ HENR D LOR PRIN PHAL ET LIX Buste à droite.

Revers : ‡ DOVBLE TOURNOIS 1633. Champ semé de 3 lis entiers et de 5 demi-lis.

Cuivre diam : 20 mm poids : 2,57 g (Col. particulière).

10) A. HANAUER, *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, t. I, Strasbourg 1876.

11) E. HUBER, *Sarreguemines au XVII^e siècle. Documents*, Metz 1906.

2. DOUBLE TOURNOIS 1633

Avers : † HENR A LOTH PRIN PHAL ET LIX Buste à droite.

Revers : identique au n° 1.

Cuivre diam : 20 mm poids : 2,17 g (B.N. Paris).

3. DOUZAIN 1633

Avers : † HENR A LOTH PRIN PHAL ET LIX Ecu semé de 3 lis entiers et de 3 demi-lis, surmonté d'une couronne ducale dans laquelle la date 16-33. L'écu est accosté de deux H.

Revers : SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM Croix échancrée cantonnée de 2 couronnes et de 2 fleurs de lis.

Billon diam : 29,5 mm poids : 2,12 g (B.N. Paris).

4. ESCALIN 1633

Avers : † MONETA NOVA LIXHENSIS. Ecusson aux armes pleines de Lorraine accosté de 16-33 et surmonté d'une couronne ducale.

Revers : SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM. Lion à gauche, couronné et brandissant un glaive de la patte droite, la gauche appuyée sur un écusson ovale aux armes de Jérusalem.

Billon diam : 29 mm poids : 4,80 g (Antika Lyon).

5. 1/6 DE PATAGON 1633

Avers : MONETA NOVA LIXHENSIS. Ecu couronné aux armes pleines de Lorraine, dans un contour festonné.

Revers : SIT NOMEN BENEDICTVM. Croix ailée et fleurdelisée; au centre, un alérion dans un contour quadrilobé.

Billon diam : 20 mm poids : 2,36 g (B.N. Paris).

6. TESTON 1633

Avers : † HENR A LOTH PRIN PHAL ET LIX. Buste à droite, avec chaperon.

Revers : MONETA NOVA LIXEI CVSA. Ecu aux armes pleines de Lorraine, surmonté d'une couronne ducale dans laquelle 1-6-3-3.

Argent diam : 29 mm poids : 8,37 g (B.N. Paris).

7. DOUBLE TOURNOIS 1634

Avers : HENR D LOR PRIN PHAL ET LIX. Buste à droite.

Revers : DOVBLE TOVRNOIS 1634. Identique au n° 1.

Cuivre diam : 20 mm poids : 2,15 g (Col. particulière).

8. DOUBLE TOURNOIS 1634

Avers : HENR D LOR PRIN PHAL ET LIX. Buste à droite.

Revers : DOVBLE TOVRNOIS 1634. Champ semé de lis, brisé d'un lambel à trois pendants.

Cuivre diam : 20,5 mm poids : 2,67 g (Col. particulière).

9. TESTON 1634

Avers : HENR A LOT PRIN PHAL ET LIX. Buste à droite, au-dessus XXIII.



1



7



3



8



9



4



10



5



11



6



12



Revers : MONETA NOVA LIXEI CVSA 16-34. Grand alérion couronné.
Argent diam : 29 mm poids : 9,04 g (B.N. Paris).

10. 2 KREUZER

Avers : HENR A LOTH PRIN PHAL ET LIX. Ecu portant un trèfle.
Revers : MONETA LIXHENSIS. II / KREUTZ / ER en 3 lignes.
Billon diam : 19 mm poids : 1,04 g (B.N. Paris).

11. GROS

Avers : HENR A LOTH PRIN PHAL ET LIX. Alérion couronné.
Revers : MONETA NOVA LIXHE CVSA. Ecusson parti de Lorraine
et de Bar, timbré d'une couronne ducale et accosté de deux croix de
Lorraine couronnées.
Billon diam : 20 mm poids : 1,06 g (Col. particulière).

12. GROS

Avers : HENR A LOTH PRIN PHAL ET LIX. Alérion couronné.
Revers : MONETA NOVA LIXHE CVSA. Ecu couronné aux armes
de Lorraine.
Billon diam : 20 mm poids : 0,83 g (Col. particulière).

Conclusion

L'atelier monétaire de Lixheim, à l'existence éphémère, se caractérise surtout par une production d'imitation de plusieurs types de menues monnaies des pays limitrophes. Favorisées par la Guerre de Trente Ans, qui avait réduit au chômage de nombreux ateliers monétaires voisins, ces imitations, fortement altérées, circulèrent effectivement, mais ne tardèrent pas à être très vite décriées.

André SCHUTZ